N°186/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
LOIR ET CHER
ROMORANTIN-LANTHENAY
SERVICE ESPACE SAINT-EXUPERY

DECISION

Finances locales - Décisions budgétaires
Objet : Tarifs concernant : Activités de l'Espace Saint-Exupéry : Salon du jeu du samedi 14 novembre 2026.

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus, et notamment l'alinéa 2 ;

Vu les articles 293 B et 293 E du Code général des impôts ;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer les tarifs concernant : Salon du jeu du samedi 14 novembre 2026.

Considérant qu'une régie de recettes temporaire sera créée à l'occasion de cet évènement,

DECIDE :

ARTICLE 1er - Les tarifs du Salon du jeu de l'Espace Saint-Exupéry sont fixés comme suit :

Entrée :
1€ par personne
Gratuit pour les enfants de – 2 ans

Tarifs coin gourmand :
1€ chocolat chaud / bouteille d'eau
0,50 € café / thé / jus d'orange / sirop à l'eau / la part de gâteau

ARTICLE 2 - Les tarifs fixés par la présente décision sont exonérés de TVA dans le cadre du régime de franchise en base prévu à l'article 293 B du Code général des impôts.

ARTICLE 3 - La Direction Générale des Services et le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 - Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet https://www.telerecours.fr.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 15/09/2026

Le Maire, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le 01 OCT. 2026

Publié ou notifié le 01 OCT. 2026

Mis en ligne sur le site internet le

MAIRIE DE ROMORANTIN-LANTHENAY (L. et Ch.)

Le Maire,

Louis DE REDON